



CFDT, CFE-CGC, CGT & FO ALSTOM Transport

Lettre à Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances

Saint-Ouen, le 26 juin 2020

« Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,

La direction du groupe Alstom a notifié le 11 juin dernier à la Commission européenne son projet d'acquisition de la branche transport du groupe Bombardier, dont la réalisation effective interviendrait au 1^{er} trimestre 2021.

Elle a annoncé qu'elle attendait de cette fusion des synergies à hauteur de 400 millions d'euros par an, sans nous avoir donné à ce jour le détail de ces synergies. Si la Commission européenne donne son autorisation à cette opération, cela sera, selon toute vraisemblance, assorti de conditions ou « remèdes » destinés à éviter que le futur groupe ne se retrouve en position trop dominantes sur certains segments de marché, au regard des règles de la concurrence applicables en Europe. Concrètement, cela signifierait potentiellement des cessions de sites, d'activités ou de produits. Cela pourrait concerner notamment la fabrication des trains régionaux en France.

En outre, la direction d'Alstom a annoncé un plan d'économies qu'elle a présenté comme étant une mesure visant à minimiser les impacts de la crise sanitaire sur l'entreprise. Ce plan comprend des mesures de gel des salaires ou de modération salariale, de diminution des dépenses de R&D et de formation professionnelle et de réduction, voire un gel des embauches pour certaines catégories d'emplois.

Tous ces éléments nous font craindre des suppressions d'emplois dans une situation où, par ailleurs, votre gouvernement prévoit une nouvelle augmentation massive du chômage à l'automne.

A ce jour, la direction d'Alstom ne nous a donné aucune garantie réelle de maintien des sites industriels et des emplois à la suite de cette opération d'absorption.

Nous vous demandons par conséquent de garantir, par votre intervention, la pérennisation de tous les emplois sur chaque site.

Nous demandons la mise en œuvre d'une vraie politique industrielle ferroviaire qui réponde aux exigences de mobilité et de protection du climat.

Nous demandons l'arrêt des délocalisations dans les pays à bas coût de main-d'œuvre et par conséquent que les pouvoirs publics renforcent leur exigence de production locale pour les marchés publics.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin d'avoir un échange sur la situation et d'examiner nos revendications.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Claude MANDART
Délégué Syndical Central CFE-CGC
06.86.06.27.95

Laurent DESGEORGE
Délégué Syndical Central CFDT
06.20.62.64.35

Boris AMOROZ
Délégué Syndical Central CGT
06.50.88.17.55

Vincent JOZWIAK
Délégué Syndical Central FO
06.67.52.81.29